



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **La CGT soutient les iraniennes et iraniens mobilisés pour défendre leurs libertés**

Depuis la mort odieuse il y a une semaine de Mahsa Amini, cette jeune femme qui avait été arrêtée pour un voile mal ajusté, l'Iran connaît une vague de manifestations d'ampleur. La violente répression du régime a causé officiellement 31 morts.

Pour la première fois, en Iran, ce sont les femmes qui sont en première ligne de la contestation. Retirant pour certaines leurs foulards en signe de protestation, elles revendiquent le droit de disposer de leurs corps et de s'affranchir de l'oppression patriarcale des mollahs. La coupe est pleine pour ces iraniennes qui sont victimes de lois discriminatoires, de menaces et d'intimidations quotidiennes !

En Iran, la police des mœurs est une unité bien connue pour sa violence et chargée de faire respecter le code vestimentaire strict de la République islamique pour les femmes. Il interdit notamment aux femmes de « porter des manteaux courts au-dessus du genou », des « pantalons serrés et des jeans troués » ainsi que des « tenues de couleurs vives » et il les contraint à porter le voile. En Iran, l'égalité des sexes n'est pas reconnue, les pères et les maris peuvent interdire aux femmes de travailler. Résultat : seules 15% des Iraniennes font partie de la population active.

La violence du régime illustre la militarisation croissante du maintien de l'ordre, lors des rassemblements ces dernières années, qui a déjà fait des centaines de morts en Iran.

La CGT est solidaire de toutes ces femmes et ces hommes qui luttent courageusement contre ce régime cruel. Elle exige qu'une enquête internationale soit diligentée pour que les autorités iraniennes rendent des comptes.

La CGT, en Iran comme partout dans le monde, s'oppose et condamne les violences faites aux femmes, la répression des manifestations, les violences policières, les arrestations arbitraires et l'impunité de ceux qui les commettent !

Montreuil, le 23 septembre 2022